

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

REGISTRE COMMUNAL ACTIVÉ POUR LES PERSONNES FRAGILES

Face à l'évolution de l'épidémie de Coronavirus Covid-19, le CCAS renforce sa vigilance : les personnes fragiles et isolées (personnes âgées de +65 ans et personnes porteuses d'handicap) peuvent, à leur demande ou requête d'un tiers, figurer sur un registre nominatif communal. Ces informations nous permettront, si besoin, d'organiser une veille et apporter conseils et assistance aux personnes les plus vulnérables.

**Contactez le CCAS au 02 43 44 89 75
ou ccas@montvalsurloir.fr**